



Bilan consolidé 2011

Fondation du Ceras

Nos	Actif	2010	2011	Nos	Passif	2010	2011
100x	Caisses	5'217.45	9'379.60	200x	Créanciers	163'988.35	191'470.05
101x	Postes	27'452.51	48'547.32	201x	Autres créanciers	-	-
102x	Banques	92'819.35	106'208.98	2021	Compte-courant bancaire BCN (trésorerie)	1'308'098.98	1'754'128.08
104x	Dépôt de garantie de loyer UF NE	17'616.50	17'677.06	2061	Emprunt hypothécaire État de Neuchâtel	750'000.00	675'000.00
105x	Débiteurs facturation	1'697'890.93	1'764'629.55	2062	Emprunt hypothécaire BCN (Coquemène)	336'000.00	324'000.00
106x	Autres débiteurs (impôt anticipé,...)	121.25	42'388.15	2063	Emprunt hypothécaire BCN (Pesieux)	275'800.00	273'000.00
107x	Stocks	14'940.00	15'940.00	2091	Passifs transitoires	120'637.00	64'040.35
1091	Actifs transitoires	2'353.60	25'850.30	2101	Capital de dotation	50'000.00	50'000.00
110x	Immeuble exploitation (12-Septembre 11)	[1] 1'960'100.00	1'913'900.00	2111	Capital de la Fondation	643'512.25	643'512.25
110x	Immeuble exploitation (Pesieux)	[2] 277'600.00	275'200.00	2121	Fonds de réserve (ÉS)	761'316.05	472'850.80
110x	Immeuble locatif (Coquemène)	[3] 473'030.00	460'360.00	2121	Fonds de réserve (UF)	-	392'447.35
111x	Mobilier, machines, installations	[4] 345'300.00	295'550.00	2122	Fonds de réserve (immeuble Coquemène)	212'810.30	234'245.15
111x	Informatique (4)	54'670.00	51'040.00	2501	Avances reçues (s/excédents de charges de l'exercice)	4'764'873.00	4'808'053.00
112x	Véhicules	93'850.00	69'530.00	2503	Avances reçues (s/excédents de charges précédents)	25'147.35	-
1131	Titres	500.00	500.00				
1591	Excédent de charges de l'exercice (*)	4'708'884.79	4'786'046.07				
1592	Solde excédent charges (exercices précédents)	-360'163.10	0.00				
	Total de l'actif	9'412'183.28	9'882'747.03		Total du passif	9'412'183.28	9'882'747.03
(*)	Excédent de charges ÉS	5'137'801.49	5'295'901.67				
(*)	Excédent de recettes UF	-407'481.85	-499'907.07				
(*)	Bénéfice unité immobilière (Coquemène)	-21'434.85	-9'948.53				
(*)	Total Fondation du Ceras	4'708'884.79	4'786'046.07				
(*)	Excédent consolidé selon budgets, avant Ofas :	5'612'000.00	5'860'760.00				
(*)	Excédent consolidé selon budgets, après Ofas :	5'602'800.00	5'935'540.00				
(*)	Part ÉS à charge canton NE (selon budget reconnu par l'OES) :	4'986'492.00	5'082'168.19				
	Assurance incendie :	[1] 16'360'000.00	16'360'000.00				
	Assurance incendie :	[2] 1'239'000.00	1'239'000.00				
	Assurance incendie :	[3] 1'257'880.00	1'257'880.00				
	Assurance incendie :	[4] 1'650'000.00	1'700'000.00				

ce montant (tarif compensatoire négatif) sera ristourné à l'Ofas

avant déduction ou ajout du tarif compensatoire Ofas (UF) et avant répartition des parts hors canton

après déduction ou ajout du tarif compensatoire Ofas concernant l'UF

solde à charge du canton de Neuchâtel

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION POUR L'EXERCICE 2011

au Conseil de fondation de la

**Fondation "Centre régional
d'apprentissages spécialisés, Berne, Jura, Neuchâtel"****La Chaux-de-Fonds****Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels**

En ma qualité d'organe de révision, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation "Centre régional d'apprentissages spécialisés, Berne, Jura, Neuchâtel" pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Ma responsabilité consiste, sur la base de mon audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. J'ai effectué mon audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisse (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. J'estime que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former mon opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon mon appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sont conformes à la loi suisse et à aux statuts.

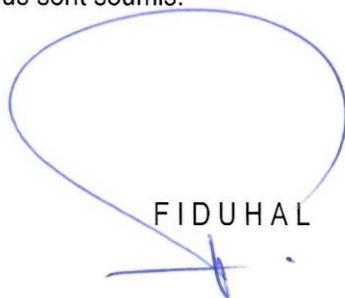
Rapport sur d'autres dispositions légales

J'atteste que je remplis les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec mon indépendance.

Conformément à l'article 728a al.1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, j'atteste qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Je recommande d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

La Chaux-de-Fonds, le 23 mars 2012.



FIDUHAL

Patrick Haldimann
expert-réviseur agréé